

**ANNEXE D**

**ÉTAT DES DÉFIS EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE TRANSPORTS CANADA**



## 4.2 ÉTAT DES DÉFIS EN MATIÈRE DE DD DE TC

Vous trouverez ci-dessous un sommaire de chaque défi et de certaines des réalisations importantes. L'annexe E fournit des renseignements détaillés (y compris des rapports d'étape) sur chaque engagement et échéancier, tel que ces renseignements ont été présentés aux Affaires environnementales par les BPR.

### Défi 1 – Améliorer l'éducation et la sensibilisation au transport durable

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard
<b>Engagements</b>	4	2	2		
<b>Pourcentage</b>		50 %	50 %		
<b>Échéanciers</b>	11	7	4		
<b>Pourcentage</b>		64 %	36 %		

L'éducation et la sensibilisation au transport durable demeurent un objectif clé des efforts du Ministère en ce qui concerne la promotion des principes du DD au sein de TC et du secteur des transports. Bien qu'il soit indiqué que les engagements 1.1 et 1.4 ont été réalisés, ces engagements sont aussi de nature continue. Par exemple, la campagne de marketing et l'examen des propositions se poursuivront en ce qui concerne l'engagement rattaché à la promotion du programme de sensibilisation « Sur la route du transport durable » (SRTD).

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 1 :

- Le programme SRTD a été prolongé jusqu'en 2007 plutôt que jusqu'en 2005 (comme le prévoyait l'engagement 1.1). Grâce à la campagne de marketing du programme SRTD, en date de juin 2002, le programme avait reçu le plus grand nombre de propositions admissibles à ce jour. Vous trouverez des exemples des résultats produits par le programme SRTD dans l'annexe D.
- En 2001-2002, la région du Québec a augmenté l'ampleur de ses activités de sensibilisation de manière considérable.
- Des partenariats ont été créés avec la Fédération canadienne des municipalités, Environnement Canada et Santé Canada afin de concevoir des outils permettant aux Canadiens d'obtenir de l'information sur les options de transport actif telles que la marche, la bicyclette et le patinage à roues alignées.

### Défi 2 – Élaborer des outils pour une meilleure prise de décision

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard
<b>Engagements</b>	4	1	2		1
<b>Pourcentage</b>		25 %	50 %		25 %
<b>Échéanciers</b>	15	6	7		2
<b>Pourcentage</b>		40 %	47 %		13 %

L'engagement 2.4, qui porte sur l'établissement d'une politique d'évaluation environnementale stratégique (EES), a été achevé en mars 2001. Bien qu'il soit indiqué que cet engagement a été complété, il est aussi de nature continue puisque le Ministère devra assurer une formation continue en EES et des évaluations des EES produites. L'engagement 2.2 est en retard sur l'échéancier, mais il est important de noter que cet engagement comporte deux éléments distincts. On considère que l'un de ces éléments suit son cours normal (soit celui prévoyant l'élaboration de modèles analytiques servant à déterminer et à affecter les coûts complets rattachés au transport routier, ferroviaire et maritime).

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 2 :

- En partenariat avec le Centre de transport durable (CTD), TC a entrepris une analyse afin de définir les indicateurs de rendement dans le domaine du transport durable et d'évaluer les progrès réalisés au Canada vers le transport durable. Le rapport préliminaire produit définissait deux ensembles préliminaires d'indicateurs de rendement (les indicateurs initiaux et les indicateurs idéaux).
- La politique d'évaluation environnementale stratégique (EES) de TC a été élaborée et mise en oeuvre en mars 2001. Au mois de novembre 2002, quatre séances de formation avaient été données au personnel de TC pour qu'il ait les compétences et les connaissances requises pour effectuer des EES. D'autres séances de formation seront données dans ce domaine. De plus, le Ministère a créé l'Outil de prédiction des effets environnementaux du transport stratégique (STEEP), qui fournit des estimations d'ordre de grandeur de certains effets environnementaux potentiels et des indicateurs associés à diverses options proposées en matière de politiques, de plans et de programmes de transport de surface.

### Défi 3 – Promouvoir l'adoption de la technologie du transport durable

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard
<b>Engagements</b>	4		3		1
<b>Pourcentage</b>			75 %		25 %
<b>Échéanciers</b>	16 (21)	2	6 (8)	(2)	8 (9)
<b>Pourcentage</b>		13 %	38 %		50 %

(Les nombres entre parenthèses dans le tableau ci-dessus se rapportent à l'engagement 3.2 puisque divers objectifs font partie de ces échéanciers.)

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 3 :

- Bien que les progrès du Défi 3 aient été quelque peu retardés, dans l'ensemble, les engagements ont réalisé certains progrès. Afin de donner suite au Défi 3 et de remplir les divers engagements pris dans le cadre de ce défi, TC a créé

d'importants partenariats avec d'autres organismes. Des partenariats ont donc été créés avec des groupes tels que STI Canada, le groupe de travail sur la technologie de l'ALENA et le Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE).

- Grâce aux efforts de sensibilisation publique dans le domaine des systèmes de véhicules de pointe, Transports Canada a surpassé son objectif, qui consistait à faire des essais sur ces véhicules pour vérifier s'ils répondent aux normes de sécurité et environnementales, mais TC poursuivra tout de même cette initiative. De plus, l'Office de l'efficacité énergétique et Ressources naturelles Canada ont adopté deux des échéanciers de l'engagement 3.4 de TC, mais TC continue à participer à cette initiative.

Bien que, dans l'ensemble, l'engagement 3.1 ait pris du retard, certains éléments de cet engagement suivent leur cours normal. Par conséquent, il a été difficile d'établir l'état global des échéanciers. Les Affaires environnementales ont indiqué que même si cet échéancier a pris du retard, l'engagement 3.2 suit tout de même son cours normal. Enfin, les indicateurs de rendement de certains engagements n'ont pas pu être inclus dans le rapport puisqu'ils sont toujours à l'étude.

#### Défi 4 – Améliorer la gestion de l'environnement en ce qui concerne les activités et les terres de Transports Canada

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard
<b>Engagements</b>	4		3		1
<b>Pourcentage</b>			75 %		25 %
<b>Échéanciers</b>	24	8	8	4	4
<b>Pourcentage</b>		33 %	33 %	16,5 %	16,5 %

Le Défi 4 comprend quelques exemples d'indicateurs de rendement bien définis. Ce défi est aussi celui qui compte le plus grand nombre d'échéanciers, et presque la moitié de ces échéanciers se rapportent au SGE. Toutefois, bien que six échéanciers aient été définis pour l'engagement 4.1, en réalité, il y en a onze, et ces échéanciers comprennent des sous-sections. L'engagement 4.1 peut facilement être évalué puisque les échéanciers sont définis dans l'annexe B de la stratégie et que l'information de base a été établie.

Aussi, comme pour le Défi 3, certains des échéanciers ont surpassé l'information de base établie à l'origine. Toutes les régions ont effectué des évaluations environnementales des installations du Réseau national des aéroports (RNA). À l'origine, cinq emplacements devaient être contrôlés, mais on a décidé que 19 emplacements devaient être contrôlés.

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 4 :

- Élaboration de cinq protocoles de suivi environnemental
- Mise en oeuvre de mesures de suivi en ce qui concerne les activités de suivi environnemental des installations du RNA
- Création d'un inventaire des ressources naturelles (IRN) pour l'aéroport Churchill, une démarche conforme aux mesures législatives proposées en ce qui concerne les espèces en voie de disparition et qui permettra l'établissement d'un IRN générique qui pourra être mis en oeuvre dans d'autres aéroports appartenant à TC et exploités par lui.

### Défi 5 – Réduire les émissions atmosphériques

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard
<b>Engagements</b>	4	1	2		1
<b>Pourcentage</b>		25 %	50 %		25 %
<b>Échéanciers</b>	10	5	4		1
<b>Pourcentage</b>		50 %	40 %		10 %

Le Défi 5 est toujours l'un des plus importants défis de TC comme en témoigne l'importance continue accordée aux changements climatiques et la ratification du protocole de Kyoto. Deux des engagements du Défi 5 sont de nature continue. Par conséquent, il a été difficile d'évaluer si certains des échéanciers se rapportant aux engagements avaient été atteints. Bien que l'on sache que la réduction des émissions atmosphériques représente un important défi et que ce défi est de nature continue, il faudra que des échéanciers pouvant être mesurés soient incorporés à ce défi lorsque la prochaine stratégie sera élaborée afin que TC puisse répondre aux attentes de la DESSM.

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 5 :

- Travail de collaboration accompli avec RNCan afin de mettre en oeuvre l'initiative sur l'efficacité du carburant des véhicules automobiles, y compris les négociations avec l'industrie en vue d'une amélioration volontaire de l'efficacité énergétique des véhicules d'ici 2010, et campagne de sensibilisation publique pour la promotion des choix « verts ».
- Lancement du programme des Projets-pilotes en transport urbain. Quarante-huit déclarations d'intérêt ont été reçues de différentes régions du pays, lesquelles proposaient une vaste gamme de stratégies et de mesures intégrées pour réduire les émissions de GES dans le transport urbain.
- En partenariat avec Environnement Canada, TC élabore des options de politiques et des stratégies portant sur les émissions provenant des locomotives canadiennes.

### Défi 6 – Réduire la pollution de l'eau

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard	N'est plus valide *
<b>Engagements</b>	6		4		2	
<b>Pourcentage</b>			67 %		33 %	
<b>Échéanciers</b>	21	2	11	3	2	3
<b>Pourcentage</b>		10 %	52 %	14 %	10 %	14 %

\*Dans le cadre des engagements 6.1 et 6.2, trois échéanciers ont été définis comme n'étant plus valides par les BPR chargés de ces engagements.

Ces engagements ne sont plus valides parce que l'information ne peut plus être obtenue des partenaires extérieurs ou parce que l'échéancier n'est plus approprié pour TC. Les engagements 6.1 et 6.2 devront être réexaminés afin qu'il soit possible de déterminer si l'information peut être obtenue d'une autre manière ou si l'objectif visé par les engagements doit être modifié.

Bien qu'il ait été difficile de mettre en oeuvre les engagements 6.1 et 6.2, les quatre autres engagements se rapportant au Défi 6 suivent leur cours normal. Toutefois, certains échéanciers rattachés à ces engagements sont de nature continue et il est donc difficile d'évaluer les progrès réalisés afin de déterminer si certains de ces échéanciers ont été atteints ou seront atteints.

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 6 :

- TC continue de participer et de contribuer aux réunions de l'OMI pour l'établissement de nouveaux règlements.
- En partenariat avec Pêches et Océans Canada, TC continue d'étudier la possibilité de mettre en oeuvre un programme « vert » pour les navires, ainsi que l'impact produit par la mise en oeuvre d'un projet « vert » pour les navires au Canada.

### Défi 7 – Promotion d'un réseau de transport efficient

	N <sup>bre</sup>	Achevés	Travaux en cours	Aucune démarche à ce jour	En retard
<b>Engagements</b>	3		3		
<b>Pourcentage</b>			100 %		
<b>Échéanciers</b>	14	1	9	2	2
<b>Pourcentage</b>		7 %	64 %	14 %	14 %

La promotion du transport efficient constitue une activité continue et une activité clé pour la réalisation des objectifs à long terme. Outre le Défi 1, c'est le seul autre défi qui n'affiche aucun engagement en retard sur l'échéancier. Deux échéanciers accusent du retard, mais d'après les progrès réalisés et signalés par les BPR, ces échéanciers suivent leur cours dans un autre ministère ou auraient dû faire partie de la catégorie « Aucune démarche à ce jour ».

Réalisations accomplies dans le cadre du Défi 7 :

- L'élaboration d'un ensemble de critères en matière de développement durable pour le programme de financement des autoroutes et la sélection de critères finaux en matière de développement durable pour les programmes de transport ferroviaire des voyageurs sont en cours de réalisation. Les responsables du Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires (PAIA) ont aussi demandé que les organismes qui présentent des demandes démontrent, lorsque cela est possible, que des facteurs environnementaux ont été intégrés au projet. Actuellement, ce programme assure le contrôle des données de rendement pour tous les projets et recueille de l'information sur les mesures environnementales, les questions relatives à la sécurité et les coûts d'exploitation.